



terre de lumière



Pour les enfants
entre 4 et 12 ans



Cours d'apprentissage de la gymnastique

École Municipale des Activités
Physiques et Sportives (EMAPS)

Ville de Nyons

Rentrée 2018

La municipalité, désireuse d'encourager l'activité physique et sportive chez les jeunes, vous propose des cours de gymnastique à la Maison des Sports, ouverts à tous les enfants de 4 à 12 ans.

Ces cours sont assurés par Sandrine Nicolas et Stéphane Barrier, Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).



Photos : spectacle de gymnastique avec l'EMAPS en 2016 (photo Dauphiné Libéré) et accrochaise 2017

>> Calendrier des cours :

Les cours ont lieu le mercredi après-midi ou le jeudi en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Mercredi : 14h - 15h15 (débutants)
15h30 - 16h45 (intermédiaires)
Jeudi : 17h - 18h (jeunes enfants)
18h - 19h15 (avancés)

* horaires définies à la rentrée

>> Modalités d'inscription :

- Remplir un «dossier EMAPS» (à retirer auprès du service Sport et Associations de la mairie de Nyons à l'hôtel de ville)
- Ramener le dossier rempli, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 :
 - le mercredi 5 septembre 2018 pour les anciens élèves,
 - le mercredi 12 septembre 2018 pour les nouveaux élèves.

>> Montant :

4€ l'adhésion à l'Action Jeunesse de la mairie de Nyons

22€ / 15€ pour l'année (1/2 tarif à partir du 2^{ème} enfant)



Service Sport et Associations

04 75 26 50 24
m.lemaire@nyons.com

Du parcours ludique à la gym sportive, il n'y a qu'un pas !